



## REPRISE DES ACTIVITÉS DES COMITÉS CPSS ET CCDST

Consœurs, confrères,

Dans le Réseau spécial du 11 janvier dernier (Volume 41 no 1), nous vous informions de l'arrêt temporaire des activités du Comité Provincial Santé-Sécurité (CPSS) ainsi que du Comité Code De Sécurité des Travaux (CDST). Ce choix avait été fait à la suite de la décision de l'employeur de ne plus permettre aux membres de ces deux (2) comités de travailler en présentiel à notre bureau provincial; ce qui pour nous était primordial pour le travail d'équipe.

Depuis le retour des membres dans leur quartier général respectif, plusieurs interventions ont été faites à différents niveaux de gestion pour, finalement, réussir à obtenir l'autorisation de l'employeur de reprendre notre travail (à compter du 8 février) de nos locaux situés au bureau provincial.

Malgré cette annonce positive, ce retour en présentiel ne règlera pas tous les dossiers chauds qui sont en cours, particulièrement celui de l'actualisation du Code de Sécurité Des Travaux. Au cours de l'année 2020, les unités d'affaires ont soulevé plusieurs irritants en lien avec la version actuelle. Elles ont aussi de très grandes attentes en regard des solutions qu'elles aimeraient avoir pour résoudre ces irritants. À noter que ces derniers sont, pour la grande majorité, beaucoup plus liés à des enjeux d'efficacité et d'économie que de Santé-Sécurité.

Comme à l'habitude, vos représentants travailleront d'arrache-pied pour que les changements qui seront effectués aux textes actuels le soient avec comme but d'améliorer votre Santé-Sécurité et non de la réduire pour des raisons d'efficacité et d'économie seulement. Mais pour cela, nous aurons besoin d'un travail d'équipe, effectué avec tous les niveaux de notre structure syndicale en Santé-Sécurité et avec les membres. Il sera important que la communication fonctionne à tous les niveaux pour que l'information, en lien avec des problématiques d'application, puisse se rendre à votre comité provincial.

Nous tenterons de vous tenir au courant des développements en lien avec le processus d'actualisation le plus souvent possible. Soyez attentifs.

Solidarité!

VOTRE COMITÉ PROVINCIAL  
SANTÉ ET SÉCURITÉ